



Doc. 16034
30 septembre 2024

Propagande et liberté d'information en Europe

Amendement¹ n° 2

M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 11.3, insérer le paragraphe suivant:

«imposer des sanctions ciblées aux propagandistes, notamment à Margarita Simonian, Olga Skabeïeva et Vladimir Soloviov, si ce n'est pas déjà fait;»

Note explicative

Ce paragraphe ne nécessite pas d'explications.

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
HART Sally-Ann, Royaume-Uni, CE/AD
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA-FEDORENKO Mariia, Ukraine, PPE/DC
ROMANOWSKI Marcin, Pologne, CE/AD
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
TISTYK Rostyslav, Ukraine, CE/AD

1. 2024 - Quatrième partie de session

